



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 6/J/4

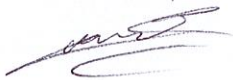
Le maire de la commune de Corbas


Vu la demande présentée par M. COMMENT Kylian, domicilié 13 rue des pinsons 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinquennale dans le cimetière de Corbas au nom de M. COMMENT Kylian à l'effet d'y fonder la sépulture individuelle indiquée. Y sera inhumée Mme Aurore LEMOINE, née le 29/04/1985. *le 2^d concessionnaire est Mme COMMENT Manon.*
Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 07 mai 2025 et expirant le 07 mai 2040.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

COMMENT Kylian


COMMENT Manon


Le 29 juillet 2025
Le maire